



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président
du Conseil d'État
Luxembourg

Luxembourg, le 08 JUIL. 2021

Personne en charge du dossier:
Jean-Luc Schleich
☎ 247 - 82954

Réf. CE / SCL : 60.691 – 1317 / sp
Doc. parl. 7855

Objet : Projet de loi portant approbation de la Convention internationale sur l'enlèvement des épaves,
faite à Nairobi, le 18 mai 2007.

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre des Affaires étrangères et européennes, j'ai l'honneur de soumettre à l'avis du Conseil d'État le projet de loi sous rubrique.

Je joins en annexe le texte du projet, l'exposé des motifs, le commentaire de l'article unique, la fiche d'évaluation d'impact et la fiche financière ainsi que le texte de la Convention à approuver.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Premier Ministre
Ministre d'État
Le Ministre aux Relations
avec le Parlement



Marc Hansen